

PARTICIPATION DES FEMMES A LA POLITIQUE LOCALE DANS LA COMMUNE DE OUESSE AU BENIN

Ilyass SINA D.

Université Nationale d'Agriculture (Bénin)

sinailyass@gmail.com

Résumé

Au Bénin, les femmes représentent plus de 52% de la population totale. Mais elles sont moins représentées sur la scène politique depuis l'accession du pays à la souveraineté internationale. Ce constat est plus remarquable dans la Commune de Ouèssè où il est constaté que malgré leur implication dans l'animation des partis politiques, les femmes sont très peu présentes dans les instances de prise de décisions au niveau de la municipalité. L'objectif de la présente recherche est d'analyser l'importance de la participation du genre féminin dans les instances de prise de décisions de la commune de Ouèssè. Pour y parvenir, un guide d'entretien et un questionnaire ont été utilisés pour collecter les informations auprès de 140 informateurs. Les résultats obtenus ressortent que le cumul des rôles de la femme à savoir la responsabilité familiale, l'activité professionnelle et les stéréotypes sur le leadership politique des femmes sont des facteurs qui influencent la participation des femmes à la politique dans la commune de Ouèssè.

Mots clés : *Politique, participation, conseil communal, développement*

Abstract

In Benin, women represent more than 52% of the total population. But they have been less represented in the political arena since the country gained national sovereignty. This finding is more remarkable in the Municipality of Ouèssè where it is observed that despite their involvement in the animation of political parties, women are not very present in the decision-making bodies at the level of the municipality. The objective of this research is to analyze the importance of the participation of the female gender in the decision-making bodies of the commune of Ouèssè. To achieve this, an interview guide and a questionnaire were used to collect information from 140 informants. The results obtained show that the combination of women's roles, namely family responsibility, professional activity and stereotypes about women's political leadership are factors that influence women's participation in politics in the commune of Ouèssè.

Keywords: *Policy, participation, municipal council, development.*

Introduction

Au Bénin, la Constitution du 11 décembre 1990 modifiée par la loi N°2019-40 du 7 novembre 2019, en son article 15 proclame l'égalité de tous devant la loi sans distinction de sexe, et la jouissance par toute personne majeure de ses droits civils. Depuis l'avènement de la décentralisation en 2003,

quatre élections communales et municipales ont été organisées. Il s'agit des élections successivement organisées en 2003, 2008, 2015 et 2020. Selon le rapport de la rencontre d'échange pour une meilleure représentation des femmes dans les instances de prise de décisions organisée par le PNUD le 08 janvier 2019 à Cotonou, au plan national, pour la première mandature en 2003, seulement 3,5% de femmes ont été représentées dans les conseils communaux dont quatre femmes sont élues Maires. En 2008, le taux de représentation des femmes est resté toujours très faible même si elle a connu une légère augmentation donc 4,6% avec une seule femme élue Maire. En 2015, il n'y a eu que 4,1% de femmes représentées dans les Conseils communaux dont deux femmes élues Maires. En 2020, la présente en cours, le taux de représentation des femmes est resté faible avec 4,7% dont quatre femmes élues Maires. Malgré la supériorité numérique des femmes (52% de la population totale) selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4) réalisé en 2013 (INSAE, 2015), elles sont très peu représentées dans les instances communales d'animation de la vie politique. Selon un rapport d'une étude conduite par Attanasso (2012), la faible représentation des femmes dans les instances de prise de décisions se justifie par une faible volonté des leaders politiques et par l'influence des pesanteurs socioculturelles qui excluent les femmes de l'arène politique. Plus tôt, dans une communication, Fourn (2011) souligne l'importance de la femme dans le développement socioéconomique du Bénin mais note que la femme rencontre beaucoup de difficultés dans sa participation à l'animation de la vie publique.

Dans la commune de Ouèssè, le conseil communal compte dix-neuf membres dont une seule femme pour la mandature 2020 à 2026. Pour les mandatures antérieures (2003 ; 2008 et 2015), aucune femme n'a été enregistrée. Et pourtant, il est noté une forte implication des femmes dans les instances de campagnes électorales. Malgré les sensibilisations de certaines organisations nationales et internationales de la société civile telles que RIFONGA et WILDAF au Bénin (RIFONGA-Bénin, 2008), notamment dans la commune de Ouèssè, il est noté la persistance de la faible représentation des femmes dans les instances de prises de décisions. Pour Iseli et Baur (2013), les femmes ont une réticence à se porter candidates, ainsi, les listes atteignent très rarement la parité. Cette réticence provient sans doute du fait du cumul de rôles de la femme : la responsabilité familiale et l'activité professionnelle (Iseli et Baur, 2013). Par contre, pour Martinez (2007), l'engagement politique signifie pour les femmes, le sacrifice de leur vie de famille. Cela implique que le débat sur l'implication de la femme dans les instances de prise de décisions demeure une préoccupation complexe à analyser. Vu la persistance de la faible représentation de la femme dans la politique locale, la présente recherche se pose la question de savoir : en quels termes s'explique la faible participation des femmes dans les instances politiques dans la commune de Ouèssè ?

1- Matériels et Méthodes

1.1- Présentation du cadre de l'étude

La commune de Ouèssè s'identifie à l'ancien ressort administratif conformément à l'article 7 de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation des territoires en République du Bénin, devenue une collectivité décentralisée en 2003. Le conseil communal, organe de décision de la troisième mandature compte 19 conseillers communaux. La commune est dirigée par un Maire, élu par ses pairs. Le Maire est assisté dans ses prérogatives par deux conseillers adjoints. Elle est subdivisée en neuf arrondissements et soixante-trois villages conformément à la loi sur les unités administratives. Ces unités infra communales sont dirigées au niveau arrondissement par un chef d'arrondissement et au niveau village par un chef de village. Les principaux habitants de la commune de Ouèssè sont les Shabè (plus concentrés à l'Est) venus de l'IléIfè au Nigéria et les Mahi (plus présents à l'Ouest) venus de Savalou et du plateau d'Agonlin. Ces deux grands ensembles socioculturels qui cohabitent sur l'espace communal sont en permanente rivalité en ce qui concerne les questions de leadership et de propriété de la terre.

La commune de Ouèssè, au RGPH4 de 2013, compte 71594 hommes et 70423 femmes soit 142017 au total.

1.2- Approche théorique

L'approche théorique utilisée dans cette recherche est le structuro-fonctionnalisme. L'analyse structuro-fonctionnaliste utilisée est inspirée des travaux de Parsons (1951) et repose d'une part sur l'importance et le rôle des institutions sociales et d'autre part, sur la défense des valeurs à travers les normes sociales partagées. Ainsi, cette théorie a été utilisée pour analyser les rôles joués par les institutions sociales (famille, religion, cadres juridiques et institutionnels, etc.) dans la prise en compte du genre dans les politiques de participation de la femme à l'animation de la vie politique. Par ailleurs, cette théorie a permis de mieux analyser le problème posé par la prise en compte des normes et valeurs sociales et la place de la femme dans une société en transition vers l'approche genre pour le développement socio-économique.

1.3- Matériels et méthodes de collecte et d'analyse des données

Pour mener cette recherche, la méthode qualitative a été adoptée avec l'utilisation des données quantitatives. Dans un premier temps, un focus groupe a été réalisé avec huit acteurs politiques de la commune. Cela a permis de poser le débat et de recueillir les avis des participants. A l'issue de ce focus groupe, 132 personnes ont été interviewées d'un guide d'entretien

entretien semi-structuré. La population d'informateurs est constituée des conseillers communaux, des agents de la mairie, des femmes des marchés, des acteurs politiques, des associations des femmes, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) intervenant dans la commune, des leaders traditionnels et religieux, des leaders d'opinions des neufs arrondissements que compte la commune de Ouessè à savoir : Ouessè-centre, Laminou, Djégbè, Gbanlin, Toui, Kèmon, kilibo, Odougba et Challa-Ogoï. En raison de la nature qualitative de la recherche, les acteurs sont retenus sur la base de la technique d'échantillonnage à choix raisonné et boule de neige. Au total, 140 personnes ont participé à la collecte des données. Le traitement des données a été fait de façon manuelle.

2- Résultats

2.1- Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

2.1.1. Sexe des enquêtés

Tableau I : Répartition de l'échantillon par sexe

Sexe	Effectifs	Proportion en %
Masculin	45	32,1
Féminin	95	67,9
Total	140	100

Source : Enquête de terrain, 2019

Il découle du tableau I que 95 femmes ont été approchées sur un échantillon de 140 personnes soit 67,9% contre 32,1% d'hommes. On constate que la majorité des informateurs sont des femmes car il s'agit d'une étude qui traite de leur participation aux activités politiques. Les hommes acteurs influents de l'animation de la vie politique de notre pays ont été également consultés afin de prendre en compte leur vécu et leurs opinions sur le sujet.

2.1.2. Niveau d'instruction des informateurs

Tableau II : Niveau d'études des informateurs

Niveau d'études	Effectifs	Proportion en %
Primaire	57	40,7
Secondaire	30	21,4
Supérieure	34	24,3
Aucun	19	13,6
Total	140	100

Source : Enquête de terrain, 2019

D'après le tableau II, 40,7% de l'échantillon de la recherche ont le niveau primaire contre 21,4% qui ont le niveau secondaire. D'après les données, ce faible niveau d'instruction concerne majoritairement les femmes et les jeunes qui ont abandonné l'école à cause des conditions socio-économiques défavorables des parents, ou à cause des échecs scolaires répétés. 24,3% de l'échantillon témoignent avoir le niveau supérieur et 13,6% ne sont pas instruits. De ces données, il convient de retenir que les informateurs sont majoritairement instruits et une faible proportion non instruite. Cette diversité du niveau d'instruction a permis de varier les sources d'information sur le sujet.

2.2- Participation de la femme à la vie associative d'intérêt politique

Pour analyser l'implication des femmes dans les mouvements politiques, la recherche s'est d'abord intéressée à la participation des femmes aux mouvements associatifs d'intérêt politique. Le tableau III résume les réponses fournies sur la participation des femmes aux mouvements associatifs d'intérêt politique.

Tableau III : Participation des femmes dans les mouvements et associations

Paramètres	Effectif	Proportion (%)
Les femmes participant à la vie des mouvements associatifs d'intérêt politique	79	83,2
Les femmes ne participant pas à la vie des mouvements associatifs d'intérêt politique	16	16,8
Total	95	100

Source : Enquête de terrain, 2019

Le tableau III note qu'il y a une forte participation des femmes à la vie des mouvements associatifs de leurs localités. Parmi les femmes approchées, 79 appartiennent à des associations et/ou partis politiques, soit un taux de 83,2%. Mais 16 femmes affirment n'appartenir à aucune des associations ou partis politiques dans la commune, soit un pourcentage 16,8 %.

Il ressort donc que les femmes sont actives dans les mouvements associatifs d'intérêt politique. Ainsi, la représentativité des femmes dans les arènes politiques notamment dans le conseil communal n'est pas liée à leur appartenance à un mouvement associatif d'intérêt politique. En marge de cela, les femmes sont souvent organisées dans des associations pour bénéficier des appuis techniques et financiers pour le développement d'activités génératrices de revenu. Ces associations sont pour la plupart sollicitées dans le processus électoral pendant la période des campagnes

électorales comme illustre la photo ci-dessous qui présente la participation active des femmes à la caravane dans le cadre des élections législatives d’avril 2019.

Photo n° 1 : Caravane politique des femmes au cours des élections législatives d’avril 2019



Source : Cliché ADEGOKE, avril 2019

La photo 1 témoigne de la forte mobilisation des mouvements associatifs féminins pour les causes électorales.

2.3- Participation de la femme aux instances de prise de décisions politiques

Les femmes reconnaissent leur faible participation de la gente féminine aux instances de prise de décisions (voir le tableau IV).

Tableau VII : Participation ou non de la femme aux instances de prise de décisions

Paramètres	Effectif	Proportion (%)
Les femmes participent aux instances de prise de décisions	25	17,9
Les femmes ne participent pas aux instances de prise de décisions	115	82,1
Total	140	100

Source : Enquête de terrain, 2019

S’agissant des instances telles que la Commission Communale de Gestion Foncière, le Comité de Gestion du Centre de Santé Communal, le Comité Communal de Protection des Enfants... la femme y est représentée pour porter la voix de ses pairs. On note également leur participation active aux différentes célébrations dans la commune de Ouessè. C’est le cas du creuset « Femme et Leadership » qui a fait sa sortie officielle le 1^{er} août 2019 où les femmes se sont exprimées en déclarant qu’elles s’engageraient

désormais de manière forte dans la politique pour le bien-être de la population.

Photo n° 2 : Défilé des Femmes Leaders de la commune de Ouessè à l'occasion de la fête d'indépendance en 2019



Source : Cliché OLABODE, 2019

3.1- Déterminants de la faible participation de la femme aux instances de prise de décisions

Dans un troisième temps, la recherche s'est intéressée aux déterminants de la faible participation de la femme aux instances de prise de décisions. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) stipule en son article 21 que toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays. Les rapports de force qui empêchent les femmes de s'épanouir existent à tous les niveaux et dans tous les domaines de la société. La faible participation des femmes aux instances de prise de décisions est donc influencée par des causes externes et les causes internes.

3.1.1- les causes externes

- *Le statut traditionnel de la femme*

L'un des facteurs qui expliquent la sous-représentation des femmes dans le processus décisionnel est la persistance de préjugés socioculturels défavorables à la femme. En effet, dans les traditions courantes du pays, on ne conçoit pas que la femme ait une vie politique et qu'elle ait les mêmes droits que les hommes. La plus grande instance de prises de décisions au niveau de la commune de Ouessè est le conseil communal. Les femmes interrogées soulignent l'importance de l'obéissance à l'époux. Selon elles, la femme portée au haut niveau de responsabilité politique est une femme qui

a peu de respect pour son mari alors que selon la coutume et les religions, la femme a un devoir de respect envers son mari.

« Vous savez, on a toujours mal vu les femmes leader qui restent devant pour parler aux hommes. Elles sont considérées comme non soumises au foyer. De ce fait, les gens se disent qu'on ne va pas confier la destinée d'une communauté à une femme non soumise. (K.O. 51 ans, dignitaire de la religion traditionnelle, Kilobo).

La vie quotidienne que mènent les femmes ne les prédispose pas à s'inscrire dans le monde de la politique. Pour le cas des femmes fonctionnaires, la politique se mène après les activités de la vie professionnelle. Après huit heures de travail, elles doivent faire face à leurs obligations ménagères : Chercher les enfants à la crèche ou à l'école, faire le marché ou encore s'occuper du linge et des devoirs conjugaux. Il faut y ajouter le temps que peut prendre les responsabilités liées à un engagement militant : Sortir le soir ou la nuit, rentrer tard, suivre la vie de son parti, faire partie des commissions de travail et des organes de décisions demande alors un grand sacrifice que les époux ne peuvent accepter.

« Souvent, les réunions politiques sont tenues les soirs après le boulot. C'est pendant ce temps que la femme est sollicitée à la maison pour ses devoirs conjugaux : elle devra faire la cuisine, prendre soin des enfants et de son époux et se préparer pour le lendemain, surtout si elle est enseignante comme moi... C'est trop exigeant. » (O. H., 36 ans, enseignante à Tchalla-Ogoï)

Devenir déléguée syndicale ou responsable politique nécessite une santé robuste et un engagement réel. Si les deux peuvent être suffisantes pour militer, ceci semble être difficilement compatible avec les charges déjà existantes dans un contexte où le soutien du conjoint n'est pas toujours acquis et où le regard social sur les femmes publiques est pesant. :

- *Le contexte socioéconomique et politique*

Les initiatives visant à renforcer la participation des femmes dans les instances de prise de décisions sont aussi retardées par le manque de moyens financiers destinés à consolider une carrière politique, à la conquête des militants et à l'engagement des responsables politiques en faveur de la promotion de l'égalité entre les sexes et de la participation des femmes à la vie politique. C'est dans ce sens que se situe la déclaration d'une des femmes interrogées :

« Etre leader politique implique que tu jouis du pouvoir de l'avoir assez important pour conquérir des adeptes. Quand tu as beaucoup d'argent en tant que femme, on dira que tu as fait des rituels de richesse ou que la femme vend son corps aux grands hommes politiques pour se trouver une place en

leur sein. En un mot, la position sociale de la femme est difficile pour avoir une réputation et devenir leader. » (A. A., 44 ans, commerçante à Touï).

La faible représentation des femmes au sein du parlement (cas de la dixième circonscription électorale) et notamment au sein du conseil communal, s'explique par le fait qu'en dépit de leur forte présence dans les associations, mouvements et partis politiques, elles ne sont pas prises en compte dans les nominations à des postes de responsabilités au sein du bureau pour influencer positionnement des candidatures sur les listes électorales. Par conséquent, au moment de l'établissement des listes électorales, elles sont très peu prises en compte et lorsqu'elles le sont, elles se retrouvent à des positions où elles ont très peu de chance d'être élues. Par ailleurs, la pression et le harcèlement sexuel des leaders sur les femmes constituent un frein pour l'émergence des femmes en politique. En ce sens, les femmes s'abstiennent de se mêler à la politique parce qu'elles préfèrent sauvegarder leur dignité. En témoigne les propos d'un responsable religieux approché :

« J'entends souvent dire que certains hommes politiques abusent des femmes au sein des mouvements associatifs d'intérêt politique. Parce qu'elles sont attachées à la cause du mouvement et qu'elles s'adonnent au travail auprès des leaders, on pense qu'elle veut s'offrir à eux pour gagner l'attention des leaders. Je pense que ce n'est pas une bonne pratique. La femme mérite d'être respectée ; surtout si elle est déjà mariée et vit sous le toit d'un homme. » (M. C., 39 ans, responsable religieux à Ouèssè centre).

3.1.2- Causes internes liées à la femme

Une tendance soutient que les femmes sont entièrement responsables de leur marginalisation.

Le conseil communal de Ouèssè depuis l'ère de la décentralisation est constitué uniquement que des hommes en dehors de la dernière élection faisant une seule femme membre du conseil communal. Ce fait inédit s'explique par la réticence des femmes à s'engager dans la politique en prenant la tête, car elles sont parfois suppléantes. Pour preuve, le conseiller suppléant de l'actuel Maire de la commune est une femme. Elles sont déjà absentes aux instances de proposition et d'harmonisation des listes car les réunions se font dans la nuit tardive (voire jusqu'à 03h du matin) heures assez tardives pour une mère de famille pour laisser ses enfants encore moins son conjoint pour prendre part aux réunions. De ce fait, leur absence les pénalise.

D'autre part, cette discrimination de la femme se manifeste par les rivalités dissimulées qui les opposent comme en témoigne cette déclaration de l'une

des enquêtées :

« Au lieu qu'on parle d'une voix en dépit de nos appartenances politiques pour défendre la cause des femmes, on s'attache à des considérations de partis, d'ethnies, de religion ou du découpage administratif ». (A. L., 48 ans, responsable d'association de femme à Ouèssè centre).

Cette déclaration montre qu'il y a possibilité pour les femmes de s'organiser pour asseoir un leadership et conquérir un électorat. Mais, les disparités partisans, ethniques, religieuses et de leadership fragilisent leur cohésion. Cette situation entraîne plusieurs conséquences : la marginalisation peut s'expliquer aussi par le dilettantisme des femmes qui se traduit par une attitude neutre ou indifférente. Généralement, les femmes militent en masse dans les partis politiques, mais combien sont celles qui rêvent de faire carrière en politique ? Pour la grande majorité d'entre elles, la politique est juste un creuset ponctuel pour résoudre quelques problèmes économiques et financiers du quotidien.

4- Discussion

Il ressort des données de terrain ci-dessus décrites que plusieurs facteurs influencent la participation des femmes à la politique dans la commune de Ouèssè. Au nombre de ceux-ci, nous pouvons citer : le poids des pesanteurs sociologiques liées au statut traditionnel de la femme ; les considérations socio-économiques ; le contexte socio-politique.

Les femmes interrogées au cours de l'étude affirment qu'elles préfèrent rester soumises que de choisir de faire la politique. Ce résultat se rapproche des tendances obtenues par une étude conduite sur la participation des femmes aux instances de prises de décisions dans la commune de Adjarra (Echao, 2006). L'étude a montré que la femme est considérée comme la mère, exclusivement réservée au rôle reproductif. Cette réalité se révèle comme un facteur limitant et un frein à l'engagement des femmes pour se faire une place en politique.

Plusieurs causes sont à la base de l'absence de la participation des femmes aux instances de prise de décisions. Il s'agit des causes internes qui dépendent de la femme même et des causes externes. Les entretiens ont également révélé que les femmes sont toujours défavorisées lors des désignations des militants pour siéger dans des instances de prise de décisions. C'est le cas connu à Ouèssè en 2003, 2008 et 2015 où les conseils communaux qui se sont succédés n'ont enregistré aucune femme. C'est à l'occasion des élections législatives de 2019 et celles communales et municipales de 2020 que la commune de Ouèssè a connu respectivement une première femme suppléante et une femme dans le conseil communal. Ceci corrobore les résultats d'une étude réalisée au Togo qui illustre que, dans la pratique quotidienne, les femmes sont marginalisées dans les

processus de prise de décisions aussi bien au niveau des plus hautes instances étatiques qu'à celui de la population de base (Assima-Kpatcha et Klousseh, 2007).

L'absence de la femme dans une instance où se prennent les grandes décisions impacte négativement le développement durable d'une cité. Dans le milieu d'étude, les personnes enquêtées ont révélé comme impacts : l'absence de prise en compte de l'aspect genre ; la non maîtrise des réelles conditions de vie des femmes et des enfants ; la faible prise en compte des besoins réels des femmes dans les politiques publiques au niveau de la commune ; l'absence d'un développement participatif de la commune. Parallèlement à de tels impacts sur la vie des femmes, Kobela (2017) a trouvé que malgré le fait que les projets de développement mettent l'accent sur la condition de vulnérabilité de la femme, les besoins des femmes sont peu pris en compte. Ainsi, la prise en compte du genre dans la désignation des acteurs politiques tant au niveau local que national mérite encore plus d'attention. Il s'agit d'un champ qui mérite davantage de recherche dans divers domaines tels que le droit, l'économie, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, etc.

Conclusion

Cette étude vise à contribuer à l'analyse des déterminants de la faible participation des femmes dans les instances de prise de décisions politique notamment dans la commune de Ouessè. Pour conduire cette recherche, la démarche méthodologique adoptée a été qualitative avec notamment l'utilisation du focus group, l'entretien semi-structuré et l'observation directe. En raison de la nature du sujet, 140 personnes ont été enquêtées dont 95 femmes et 45 hommes choisis à l'aide de l'échantillonnage raisonné et boule de neige. Il en résulte que la quasi absence de la femme de la scène politique s'explique, entre autres, par la persistance des pesanteurs socioculturelles sur son statut traditionnel et les contextes socio-économique et politico-institutionnel peu favorables. En effet, le statut social de la femme demeure toujours précaire dans la société. Outre cette situation, le contexte politico-institutionnel béninois n'a guère favorisé l'émergence des femmes en politique. Il est aussi révélé que la femme reste victime des discriminations liées à son sexe dans l'exercice du militantisme politique. Par ailleurs, il est noté une faible cohésion des groupements de femmes en raison des disparités politiques, ethniques et religieuses à conquérir un électorat.

Références bibliographiques

- Assima-Kpatcha, M., & Klousseh, A.** (2007). *Femmes Togolaises Aujourd'hui et Demain*. Cotonou: COPEF.
- Attanasso, M.-O.** (2012). *Femmes et pouvoir politique au Bénin: Des origines dahoméennes à nos jours*. Cotonou: FES.
- Constituion de la République du Bénin.** (1990). *Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin*. Cotonou: Bénin.
- Echao, F. S.** (2006). *Participation des femmes aux instances de prises de décisions dans la commune de Adjarra*. Mémoire de maîtrise en Sociologie-anthropologie. Abomey-Calavi: Université d'Abomey-Calavi.
- Fourn, E.** (2011). « Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Benin : pesanteurs culturelles et Sociologiques ». Dans CAPOD, *Politique de promotion du genre au Bénin: Leure ou réalité?* (pp. 1-20). Cotonou: Etude et Document.
- INSAE.** (2015). *RGPH4: Que retenir des effectifs de la population en 2013?* Cotonou: DED.
- Iseli, I., & Baur, N.** (2013). *Etre femme en politique: Atout ou handicap?* Neuchâtel: OPFE.
- Kobela, E. A.** (2017). *L'impact des projets de développement sur la qualité de vie des femmes : l'exemple du PRODALKA au Tchad*. Thèse de doctorat en sociologie, 371. Brest: LCRBC.
- Martinez, H.** (2007). *La femme dans la vie politique*. Libreville: APF.
- Parsons, T.** (1951). *The social system*. Glencoe, IL: Free Press.
- RIFONGA-Bénin.** (2008). *Répertoire des femmes élus conseillères aux élections communales et municipales de 2002 et de 2008*. Cotonou: RIFONGA-Bénin.